

## Récit de Monsieur M poursuivi pour rébellion dans un avion et relaxé

Nous embarquons vers 23 heures, après avoir attendu pendant 3 heures environ - mais à un rythme très lent. Nous avançons d'un mètre toutes les 5 minutes.

Vers l'entrée de l'avion le rythme s'est ralenti de plus en plus et nous ne savions toujours pas la raison de cette lenteur. Enfin arrivé dans l'avion, j'entends venant du fond des bruits de bousculade (comme une bagarre). Quelques minutes plus tard (environ 10 minutes) j'entrevois une femme, qui me semblait allongée et entourée d'un groupe de personnes. Là j'entends cette femme gémir. Ces gémissements ressemblaient aux gémissements d'une femme en plein travail d'accouchement. Alors que ma place se trouvait à côté de cette femme qui maintenant hurlait, les stewards nous ont demandé de ne plus avancer et de s'asseoir ou l'on pouvait. Alors que je m'installe, j'entends un passager européen accompagné de ses enfants qui me semblaient choqués, intervenir et manifester son indignation. Il parlait très fort et demandait l'intervention des autorités de l'état français car il était selon lui, inadmissible d'exposer des français à de telles situations de plus il était indigné face au manque de compassion vis à vis de cette très jeune femme qui visiblement souffrait.

C'est alors que j'entends un Stewart de nationalité g... déclarer : « ce sont encore ses c....Les gens de cette nationalité qui nous font honte ». Là deux autres passagers ajoutent : « ils viennent, ils volent, ils ne veulent pas rentrer chez eux-ils font n'importe quoi ».

A l'écoute de ces réflexions je me retourne vers le groupe et dit : « C'est honteux, je suis français d'origine c..., je suis enseignant, je ne suis ni voyou ni voleur ». Dans mon élan je rajoute : « ce n'est pas parce que c'est une c... qu'on doit la laisser souffrir, même si elle avait volé, on n'a pas le droit d'assister sans indignation, avec des enfants dont certains en pleur, à ce spectacle imposé d'avance ». Des passagers ont adhéré à nos propos et ensemble nous avons réclamé que cette situation douloureuse pour cette femme cesse afin qu'elle voyage dignement.

A ce moment, le passager européen, se glisse sous le siège sur lequel la jeune femme était en position semi-allongée et constate en criant : « Mais elle est attachée de partout, des pieds aux jambes et elle est menottée !!! La très jeune femme hurlait de plus en plus. Le passager européen, ulcéré, a tenté de la soulager sous le siège sans succès alors que la jeune femme hurlait de plus en plus. Là, avec d'autres personnes nous avons demandé aux deux agents qui l'entouraient de très près de faire quelque chose. La tentative d'un des agents de la soulager accentuait les cris de la jeune femme. J'ai posé ma main sur son épaule en lui disant : « calmez-vous, laissez faire le monsieur ». A cet instant j'ai surpris le regard que je qualifierais de narquois du plus petit des agents. Il espérait, visiblement, que la jeune femme ne m'écoute pas....je lui ai déclaré, sur un ton sévère. C'est honteux. Durant toute cette scène un groupe de G..., derrière, continuait à crier : « Qu'elle rentre chez elle, qu'elle ferme sa gueule ». Je me suis retourné, indigné, et leur ai dit : « on n'a pas le droit de cracher sur une personne qui souffre, on a tous besoin des autres. Comment voulez-vous que l'Afrique s'en sorte, qu'elle éducation voulez-vous donner aux jeunes africains présents dans l'avion. C'est du racisme et le racisme c'est une maladie. Vous n'êtes pas bien dans votre peau » – Une passagère métisse m'a rétorqué : « vous n'avez pas le droit de généraliser » ; j'ai aussitôt répondu : « vous avez raison, les G...qui ont cette attitude là ne sont pas bien dans leur peau, ils souffrent mais les C... qui ont cette attitude là ne sont pas bien dans leur peau, ils souffrent aussi ; le racisme est une souffrance ».

A cet instant précis, les deux agents nous demandent de retourner nous asseoir en nous précisant qu'ils allaient accéder à notre demande. Alors que j'allais m'asseoir, des G... à qui j'avais parlé durement me désignent à un CRS qui d'un ton ferme me somme de venir. Je lui réponds : « en quel honneur, qu'est ce que j'ai fait de mal », il me jette : « je te donne deux secondes sinon je vais te chercher ? ». Surpris, je lui réponds : « Ah bon tu vas venir me chercher ! ». Immédiatement deux autres CRS venu de l'arrière me saisit le bras, me le tord et me menotte. J'ai crié et j'ai reçu des coups de matraque sur la tête. Je les suppliais de ne plus me taper mais ils ont continué, sorti de l'avion les coups de matraque sur les jambes, le dos, le crâne ont redoublé.

Arrivé dans leur camion bleu, deux CRS m'ont fait subir un véritable passage à tabac. Je me protégeais le visage. Là un troisième CRS se précipite vers le camion bleu et s'écrit : « attention il y a des journalistes ». C'est à ce moment qu'ils m'ont tordu le cou pour me soustraire à la vue des journalistes. Ce CRS a orienté les journalistes vers l'avion que je venais de quitter et d'où descendaient d'autres personnes menottées qui se sont, elles aussi, retrouvées dans le camion. J'ai dit à l'une des personnes de ne rien dire car ils étaient violents.

Un des CRS en me désignant dit : « celui-ci il faut le mettre là-bas ».

Je me suis retrouvé dans un camion blanc plus confortable, face à des policiers plus courtois.

Le camion blanc se dirige vers une sortie. Là escorté et toujours menotté, je descends un tapis roulant et en me retournant, j'aperçois les deux agents de l'avion me faisant des gestes de victoire. J'ai interprété ces gestes dans le sens suivant : Tu vas voir ce qu'on va te faire.

Arrivé au poste de police, sur l'injonction des policiers, je me déshabille progressivement et ceux-ci notent tout ce dont je suis porteur. Ils m'interdisent de téléphoner et me « conseillent » d'attendre pour contacter un avocat ; je subis un premier interrogatoire.

Après cela, je me retrouve en rétention pendant 24 heures environ dans un autre lieu où je subis un deuxième interrogatoire. Je me retrouve avec une convocation en justice, on m'accuse d'avoir, je cite : « provoqué à la rébellion en haranguant les passagers du vol GN 611 à destination de Libreville(Gabon), à s'opposer au maintien d'une escorte composée d'une ressortissante étrangère faisant l'objet d'une non-admission sur le territoire national, et de deux agents de sécurité ... ».